



Dossier de subvention 2022

Nom de votre association : CULTURE ET MONTAGNE Antoine de Ville

Nom de l'action concernée : Patrimoine campanaire du Trièves

Montant demandé pour 2022 :

- Subvention de fonctionnement
- Subvention exceptionnelle (au projet)

Rappel de la subvention obtenue en 2021 :

- Subvention de fonctionnement
- Subvention exceptionnelle (au projet)

NB : il vous est possible de faire une demande de subvention pluriannuelle. Merci dans ce cas de préciser les motivations et objectifs de cette demande. Conformément aux règles des finances publiques, dans cette hypothèse la collectivité publique ne sera engagée financièrement que pour le montant de la première année. Elle devra se prononcer annuellement sur les montants des années suivantes ; cependant, il ne sera pas nécessaire pour l'association de déposer, dans ce cas, de nouvelle demande formelle de subvention annuelle.

Dossier complet à faire parvenir par courriel uniquement

à Mme Marlène Farçat, m.farcat@cdctriev.es.fr

Pour le 1^{er} décembre 2021

NB : pour la simplification du travail de tous, **seuls les dossiers adressés ainsi seront pris en compte**. Cependant, si vous souhaitez adjoindre au dossier, des annexes qui vous paraissent trop volumineuses ou trop complexes à scanner pour un envoi par courriel, merci d'envoyer ces annexes par courrier à :

Monsieur le Président de la communauté de communes du Trièves
A l'attention de Mme Marlène Farçat
300 chemin Ferrier
38650 Monestier de Clermont

Notice d'utilisation du dossier de demande de subvention

Pour être complète, votre demande de subvention doit comprendre :

Le dossier complet et le cas échéant son annexe, ainsi que les pièces suivantes :

- Lettre du Président/ de la Présidente de l'association sollicitant une subvention à la Communauté de communes
- RIB
- Compte de résultat et bilan d'activité approuvés de l'année 2020
- Compte rendu de la dernière Assemblée Générale
- Copie des statuts et/ou récépissé de déclaration en Préfecture (sauf s'ils ont été remis en janvier 2021 et non modifiés depuis).

Documents-cadres de la Communauté de Communes du Trièves (liens) :

Schéma de Développement Touristique du Trièves :

<https://drive.google.com/file/d/1fUkbmCyk5C3M-sgdJOuhGipK1hLnipg/view?usp=sharing>

Projet Culturel du territoire :

https://www.cc-trieves.fr/fichiers/Culture/PROJET_CULTUREL_2019-2024.pdf

Vous êtes invité(e), le cas échéant, à préciser la cohérence de votre action ou de vos projets 2022 avec ces documents-cadres.

Conformément au RGPD, la Communauté de communes du Trièves vous informe que les échanges relatifs à ce dossier de demande de subvention sont conservés et archivés, s'ils sont nécessaires pour le suivi de nos relations professionnelles. Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, et d'effacement de vos données personnelles. Pour plus d'informations concernant le traitement de vos données personnelles par la Communauté de communes du Trièves, vous pouvez consulter notre [Politique de protection des données](#) ou contacter notre DPD à l'adresse suivante : rgpd@cdctrieves.fr.

Seuls les dossiers complets seront présentés en commission

Coordonnées

Nom de l'association : CULTURE ET MONTAGNE Antoine de Ville

Nom du président : Marcel PERRICHON

Adresse du siège social : Mairie de Clelles

Tél : 06 79 46 28 87 courriel : culture.et.montagne@gmail.com

Site internet. : <https://www.culture-et-montagne-trieves.org/accueil>

Personne en charge du projet :

Nom Marcel PERRICHON

Fonction Président

Téléphone 06 79 46 28 87

Courriel marcel.perrichon@wanadoo.fr

NB : ce dossier devant être envoyé avant le 1^{er} décembre 2021 ... notre exercice se termine le 31 novembre et l'Assemblée Générale annuelle a lieu le 9 décembre 2021 – les comptes seront vérifiés le 3 décembre et en principe approuvés par l'AG le 9 décembre.

Le document joint, intitulé « Présentation ... » a été envoyé par messagerie à tous les adhérents pour prise de connaissance à l'avance des éléments présentés en AG et soumis aux votes.

Un CR de l'AG sera envoyé ensuite pour compléter ce dossier et présentera les décisions effectives prises à cette occasion.

Présentation de votre projet associatif

Objectifs de l'association

L'association « Culture et Montagne » organise chaque année des manifestations culturelles (veillées-conférences mensuelles) et patrimoniales à caractère historique (tous les détails sur notre site internet).

<https://www.culture-et-montagne-trieves.org/accueil>

Notre but est de sensibiliser les habitants relativement à la conservation des éléments de l'histoire du territoire, et de les inciter à les communiquer, avec leur accord, pour qu'ils soient consultables par d'autres amateurs d'histoire.

Nous travaillons en coopération avec les autres associations patrimoniales (AMT et GVHP) sur différents sujets.

Les actions en cours : archives du Trièves

- **collecte de documents** très divers auprès de nombreux particuliers pour en assurer la conservation au Fonds documentaire du Trièves ...

- **travail de numérisation** systématique, conservation et transmission à d'autres instances selon la nature des documents : Archives départementales pour les archives publiques, Archives diocésaines pour les archives religieuses, dépôt des numérisations au Fonds documentaire du Trièves dès que possible et que sera définie une méthodologie commune pour référencement, archivage et droit d'utilisation.

- **participation à l'inventaire campanaire** départemental pour le territoire du Trièves

- **organisation de conférences** mensuelles sur des sujets variés

- **réalisation et diffusion de livrets** sur les sujets étudiés

en cours : le patrimoine religieux de Clelles et l'histoire de la RN75 entre les deux cols

Publics concernés	Tous publics (Triévois, randonneurs, touristes)
Territoire(s) ou Communes concernés	Territoire du Trièves
Actions envisagées (si vous avez prévu des événements, merci d'indiquer les dates prévisionnelles) (préciser éventuellement vos objectifs éducatifs, sociaux, environnementaux...)	L'inventaire campanaire Visites de bâtiments (églises, clochers, chapelles, etc) pour actualiser l'inventaire des cloches de notre secteur Trièves. Voir sur le site les premières fiches descriptives dans la partie « Patrimoine religieux ». Plusieurs églises du territoire renferment des cloches classées « Monument Historique » ou des horloges mécaniques remarquables, encore en service (comme à Clelles et Monestier du Percy) ou en sommeil (comme au Percy ou à Tréminis). Quelques panneaux explicatifs ont déjà été réalisés pour l'église de St Michel les Portes, le clocher de Monestier du Percy, la chapelle des Bayles à Monestier du Percy, la chapelle de Longefonds à Clelles et sont posés ou le seront prochainement par les mairies concernées. D'autres sont en préparation.
Moyens mis en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation de panneaux près des édifices, impression sur aluminium (Dibond avec vernis résistant aux intempéries) - Des notices plus conséquentes seront réalisées et mises à disposition des mairies concernées. - Dépôt avec la mairie de Clelles au-delà de la DRAC et du Département de dossiers de restauration de l'ensemble campanaire classé <i>Monument Historique</i>. - Remise en état d'une méridienne CHAVIN en fonte retrouvée dans le clocher. - Réalisation d'une publication sur le sujet.
Partenariats	les mairies du Trièves
Durée de l'action (si demande de subvention exceptionnelle)	année en cours

budget réalisé et prévisionnel de l'association TTC sur l'année civile
(si demande de subvention pluriannuelle, compléter des années correspondantes)

Dépenses	2021 (réalisé)	2022	Recettes	2021 (réalisé)	2022
Charges générales			subventions		
chauffage cinéma	45	90	Communauté de communes du Trièves	250	250
Petit équipement	129,95	150			
Fournitures adm.	62,29	100	Cotisations	710	900
Alimentation / Boissons	122,31	300			
Doc. / Formation / site internet	161,94	250	Recettes d'activités (vente livrets)	1158	800
Assurances	244,81	250			
Numérisations archives sonores et VHS		150			
Impression des livrets	972,12	500	ASP	x	x
Impression de documents photographiques		150	Etat (DDCS, DRAC...)	x	x
Panneaux patrimoine campanaire	138	400	Communes	400	400
Frais Poste / Télécom	84,80	90			
Charges de personnel					
Salaires bruts	0	0	Conseil Départemental		150
Charges sur salaires	0	0			
			Conseil Régional		
autres dépenses			autres recettes		
Sous budget Mont Aiguille	334,43		Sous budget Mont Aiguille	264	
adhésions	52	70	Remboursements frais d'envoi	59,68	
charges financières	74,33	0	produits financiers	1,37	0
total des charges prévisionnelles	2421,78	2500	total des produits prévisionnels	2843,05	2500
emploi des contributions volontaires en nature			contributions volontaires en nature		
mise à disposition gratuite de biens et de prestations	Local à la mairie Cinéma pour conférences	Nouveau local communal et Cinéma pour conférences	bénévolat	Nombre d'heures non chiffables Mais beaucoup	Nombre d'heures non chiffable
personnel bénévole	Oui non	Oui	prestations en nature dons en nature	Locaux * non	Locaux * non
total des charges			total des produits		

Bilan d'activités 2021

Territoire(s) ou Communes concernés par le projet de votre association	Territoire Trièves
Nature et nombre d'actions sur l'année (préciser le cas échéant dans quelle mesure vous avez pris en compte des objectifs éducatifs, sociaux, environnementaux...)	<p>Trois veillées-conférences (programme réduit cette année) : environ 150 personnes</p> <p>Une projection de fil dans le cadre du Festival du film Pastoralisme et grands espaces : 31 personnes</p> <p>Exposition d'été « Mont Aiguille le Roi » en collaboration avec les AMT et GVHP : 2400 visites sur les 5 sites</p> <p>Travail de recherche et de numérisation</p> <p>Production de panneaux sur les clochers et chapelles</p> <p>Réédition du livret complété sur le « Ligne des Alpes » 100 exemplaires</p> <p>Action d'accompagnement social en partenariat avec l'ADMR de Clelles</p>
Fréquentation totale	
Partenaires/ Réseaux	AMT – GVHP – Ecran vagabond – ADMR

Spécial impact Covid : merci d'indiquer dans quelle mesure votre activité ou vos actions ont été impactées par la pandémie, en termes organisationnel et financier notamment. Si vous avez subi un impact financier, merci de le préciser au mieux en tenant compte des surcoûts (matériels de protection par exemple), des pertes (de billetterie, d'adhésions par exemple), et des éventuelles recettes ou minorations de dépenses (chômage partiel, subventions exceptionnelles, réduction de frais de déplacement ou d'achats...).

Baisse des adhésions pour 2020

Annulation des veillées-conférences entre mars 2020 et juin 2021

Report de l'exposition d'été prévue en 2020, qui s'est tenue en 2021

Peu d'impact financier car nos dépenses ont aussi été réduites.

Il semble que notre fidèle public soit au rendez-vous des veillées de l'automne 2021.

Merci de joindre si possible quelques documents de présentation de vos actions (plaquette, flyer, ...)

Engagement du Président/ de la Présidente

Je soussigné(e), M Marcel PERRICHON

président de l'association Culture et Montagne

atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements administratifs et financiers fournis,
et m'engage à :

- satisfaire aux contrôles réglementaires découlant de l'attribution éventuelle d'une subvention,
- à justifier de l'emploi des fonds accordés,
- à produire les budgets, les comptes, le compte-rendu financier pour les subventions affectées ainsi que le compte rendu d'activité,
- ne pas procéder au reversement total ou partiel à des tiers de la subvention attribuée,
- à reverser à la communauté de communes les sommes non utilisées conformément à leur affectation.

Fait à Clelles , le 29 novembre 2021

Le Président,
Marcel PERRICHON

